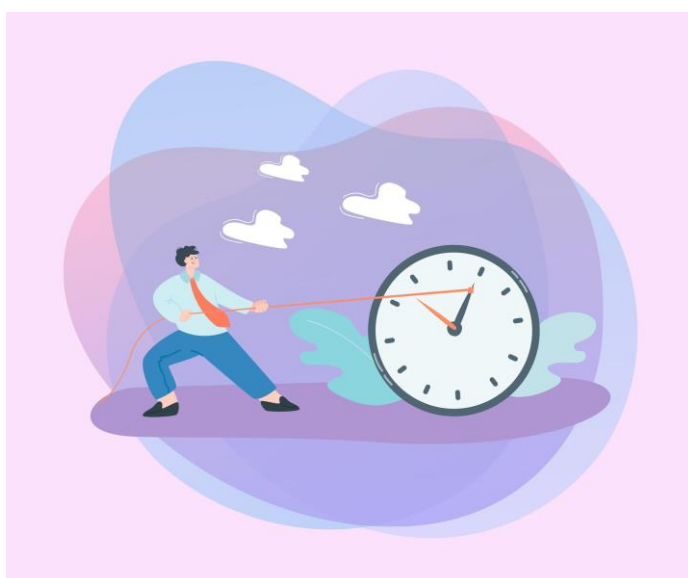




Syndicat scolaire de Saicourt - Petit-Val

Ecole enfantine et primaire

Info école 2025 / 2026



Thème de l'année scolaire

« Remontons le temps »

A CONSERVER !

Table des matières

Autorités scolaires	page 3
Ecoles – téléphones	page 4
Liens et adresses utiles	page 5
Informations générales	page 6 – 7
Vacances et absences	page 8 – 9
Espace santé	page 10
Transports et horaires de bus	page 11 – 12
Horaires	page 13 - 17

Autorités scolaires

Commission scolaire

Présidente	:	Mme Sylvie Hostettmann – sylvie.hostettmann@outlook.fr
Vice-présidente	:	Mme Audrey Neukomm
Membres	:	Mme Sylvie Nicolet Mme Priscilla Ruch Mme Leslie Gyger Mme Manon Bangerter
Dicastères	:	M. Emanuel Amstutz (Petit-Val) Mme Aurélie Moser (Saicourt)

Direction et secrétariat de l'école

Directrice

Mme Sophie Bilat	Clos Derrière 5	2735 Châtelat	077 468 51 55 direction@epvs.ch
------------------	-----------------	---------------	---

Secrétariat

Mme Stéphanie Koller	Clos Derrière 5	2735 Châtelat	032 484 98 30 stephanie.koller@epvs.ch
Mardi matin			

Inspection scolaire

M. Serge Büttiker	Les Lovières 13	2720 Tramelan	031 636 16 55
Secrétariat			031 636 16 62

Ecoles – téléphones

Ecole enfantine

Site du Fuet	1H - 2H	2712 Le Fuet	032 481 48 52
--------------	---------	--------------	---------------

Ecole primaire

Site du Fuet	3H 4H - 5H	2712 Le Fuet	032 481 48 52
--------------	---------------	--------------	---------------

Site de Châtelat	5H - 6H	2713 Châtelat	032 484 98 30
------------------	---------	---------------	---------------

Site de Saicourt	7H - 8H	2732 Saicourt	032 481 48 50
------------------	---------	---------------	---------------

Répartition des classes pour l'année scolaire 2025 - 2026

1H-2H (classe A)	Madame Joëlle D'Ans , Mme Petra Jost	Fuet
1H-2H (classe B)	Madame Marie-Claude Barras	Fuet
3H	Madame Julie Nemitz , Mme Patricia Sprunger	Fuet
4H-5H	Madame Auxanne Rebetez , Mme Patricia Sprunger	Fuet
5H-6H	Mme Célia Schmid et M. Julien Reichen	Châtelat
7H-8H	Madame Géraldine Meyrat , Mme Petra Jost	Saicourt
Classe FLS	Madame Elisabeth Hess	Châtelat

Enseignants spécialisés

Mme Mary Lapaire-Zürcher	Mme Pascale Hinterholz	M. Jérôme Person
--------------------------	------------------------	------------------

Spécialiste média et informatique

M. Julien Reichen

Les enseignant-e-s ont tout-e-s une adresse mail prenom.nom@epvs.ch

Les noms des enseignant-e-s de classes sont en gras.

Liens et adresses utiles

Municipalité de Saicourt	Le Fuet, 032 481 24 03 www.saicourt.ch
Commune de Petit-Val	Souboz, 032 484 94 70 www.petit-val.ch
Direction de l'instruction publique et de la culture	www.bkd.be.ch
Service psychologique pour enfants	Grand Rue 4 2710 Tavannes Tél. : +41 31 636 16 86 spe.tavannes@be.ch
Service d'orthophonie	Tél : +41 32 481 17 91 Rue du Parc 1 2710 Tavannes
Aide aux devoirs en ligne	www.educlasse.ch
Animations mobiles et accueil des jeunes à Tramelan et Malleray l'après-midi,	www.a-j-r.ch

La fiduciaire Soresa à Bienne est l'autorité de surveillance de la protection des données du syndicat scolaire. En vertu de l'art. 34 de la Loi cantonale sur la protection des données, l'autorité de surveillance de la protection des données assume les tâches suivantes. Elle surveille l'application des dispositions sur la protection des données au sein de l'administration du syndicat scolaire, conseille les personnes concernées pour tout ce qui touche à leurs droits vis-à-vis de l'administration du syndicat scolaire, conseille les autorités responsables dans les questions touchant à la protection des données et contrôle la sauvegarde des données et joue le rôle d'intermédiaire entre les personnes concernées et les autorités du syndicat scolaire.

Fiduciaire SORESA, Rue Ernst-Schüler 5, 2502 Biel/Bienne 032 328 8910

Informations générales

Rentrée scolaire 2025-2026

La rentrée scolaire pour tous les élèves du Syndicat aura lieu **le lundi 18 août 2025 à 8h15 à Châtelat, 8h25 à Saicourt et 8h30 au Fuet.**

Pour bien commencer l'année !

Chaque enfant doit avoir les affaires suivantes (**avec son prénom !**) :

- un sac d'école,
- une paire de pantoufles,
- un paquet de mouchoirs.

Si votre enfant utilise une « boîte à 10 heures », merci de noter son prénom dessus.

Pour les leçons de gym, les élèves ont besoin :

- chaussures avec semelles non marquantes
- affaires de sport
- affaires de douche pour les élèves qui souhaitent se doucher

La douche est vivement recommandée !

Bon à savoir

Jour des fruits et légumes : lors de la récréation du mardi, les enfants apportent un fruit ou un légume pour leur dix-heures.

Les **smartphones et les montres connectées** ne sont pas autorisés dans l'enceinte de l'école. En cas de non-respect, l'appareil sera confisqué et rendu en présence des parents.

Pour toute demande ou en cas de problème, il est important de prendre contact en respectant cette hiérarchie :

1. Enseignant-e concerné-e
2. Enseignant-e de classe
3. Direction
4. Présidente de la CS
5. Inspection scolaire

Matériel scolaire

Les élèves prennent soin du matériel reçu.

Le matériel perdu ou abîmé sera remplacé aux frais des parents.

- Une plume est distribuée en 5H. Elle est à conserver jusqu'en 8H.
- Un roller tipex est distribué à chaque rentrée scolaire.
- Les règles et les crayons sont remplacés selon besoin.
- Une équerre est distribuée en 7H. Elle est à conserver pour la 8H.

Séances de parents à 19h30

Jeudi 28 août 2025	5-6H	Châtelat
Mardi 2 septembre 2025	7-8H	Saicourt
Jeudi 4 septembre 2025	4-5H	Le Fuet
Mardi 9 septembre 2025	1-2H	Le Fuet
Jeudi 11 septembre 2025	3H	Le Fuet

Piscine & patinoire

Nos élèves de la 2H à la 8H se rendent en bus à la piscine de Bévillard à raison de 6 séances par année scolaire. De plus, chaque classe bénéficie de 2 séances de patinoire à Tramelan. Le port du casque est obligatoire à la patinoire.

Vous serez avertis à l'avance des dates convenues avec la piscine et la patinoire.

NB La piscine de Bévillard sera fermée durant le premier semestre 2025-2026, le nombre de séances sera peut-être revu à la baisse pour cette année.

Camp de ski

Avec la collaboration du ski-club Petit-Val, le camp de ski réunira les élèves de 6, 7 et 8H du 8 au 13 mars 2026 à Chandolin.

Assurances

Il n'y a pas d'assurance accident pour les élèves. Par conséquent, l'unique assurance accident pour votre enfant doit être incluse dans l'assurance maladie de base. Tout accident qui surviendrait dans le cadre de l'école sera annoncé uniquement à votre assurance privée.

Les effets personnels tels que montres, lunettes, vêtements, téléphone, bicyclette et autres ne sont pas assurés par l'école contre les accidents, les déprédations ou le vol.

Les dégâts matériels causés par un élève seront à la charge des parents.

Changement de coordonnées ou de situation familiale

Tout changement (départ, adresse, numéro de téléphone, courriel, séparation des parents, ...) doit être annoncé dans les meilleurs délais à l'enseignant-e de classe ET à la direction.

Vacances et absences

Vacances scolaires

2025-26	
Début année	Lundi 18 août 2025
Foire de Chaindon	Lundi 1er septembre 2025
Vacances automne	Du lundi 6 octobre au vendredi 17 octobre 2025
Vacances de Noël	Du lundi 22 décembre 2025 au vendredi 9 janvier 2026
Semaine blanche	Du lundi 16 février au vendredi 20 février 2026
Vacances de Pâques	Du vendredi 3 avril au vendredi 17 avril 2026
Fête du travail	Vendredi 1er mai 2026
Ascension	Jeudi 14 mai 2026
Pentecôte	Lundi 25 mai 2026
Fête-Dieu	Jeudi 4 juin 2026
Fin de l'année scolaire	Vendredi 3 juillet 2026

2026-27	
Début année	Lundi 17 août 2026
Foire de Chaindon	Lundi 7 septembre 2026
Vacances automne	Du lundi 5 octobre au vendredi 16 octobre 2026
Vacances de Noël	Du jeudi 24 décembre 2026 au vendredi 8 janvier 2027
Semaine blanche	Du lundi 15 février au vendredi 19 février 2027
Vacances de Pâques	Du vendredi 26 mars au vendredi 16 avril 2027
Ascension	Jeudi 6 mai 2027
Pentecôte	Lundi 17 mai 2027
Fête-Dieu	Jeudi 27 mai 2027
Fin de l'année scolaire	Vendredi 2 juillet 2027

NB : L'école secondaire de Bellelay et le syndicat scolaire Saicourt – Petit-Val appliquent le calendrier des vacances JU, téléchargeable directement dans votre e-agenda sous www.jura.ch. Lorsqu'il diffère du calendrier du Jura bernois, les dates sont indiquées **en gras**.

La semaine blanche est fixée par les commissions scolaires et peut différer d'une commune à une autre.

L'école primaire compte 38 semaines d'école, l'école secondaire 39, d'où la semaine supplémentaire de vacances en hiver (2025-26) ou au printemps (2026-27).

Cinq demi-journées libres (journées joker) [Art. 27 de la LEO]

Les parents ont la possibilité de ne pas envoyer leurs enfants à l'école pendant cinq demi-journées par année scolaire. Ces cinq demi-journées peuvent être choisies librement (séparées ou groupées) sans indication de motif. Elles ne peuvent pas être reportées d'une année à l'autre.

L'enseignant-e de classe doit être averti-e au plus tard **2 jours à l'avance** par Klapp (journées joker). Les matières des leçons manquées devront être rattrapées, de même que les évaluations.

Absences excusées et dispenses

En cas d'absence, **les parents sont priés d'avertir les enseignants avant le début des cours par Klapp (créer une absence)**. Si l'enfant n'est pas en classe et que l'enseignant n'a pas été averti, il appellera le domicile des parents 10 minutes après le début des cours pour s'assurer que l'enfant est bien chez lui. Toute absence qui n'est pas justifiée ou qui n'est pas annoncée en bonne et due forme à l'enseignant de classe est considérée comme non excusée.

Une absence est considérée comme justifiée notamment pour les motifs suivants : maladie ou accident de l'enfant, visite chez le dentiste ou le médecin, rendez-vous au SPE, décès dans la famille proche de l'enfant.

Les absences d'une durée supérieure aux 5 demi-journées nécessitent une demande écrite à la direction. Dans ce cas-là, la demande doit parvenir **au moins quatre semaines à l'avance** et être dûment motivée. La direction peut exiger la présentation de preuves ou d'attestations (ODAD).

Espace santé

Travailleuse sociale scolaire

Anouck Heiniger

077 442 49 83

anouck.heiniger@sertss.ch

La travailleuse sociale (TSS) vient en aide aux élèves qui présenteraient des difficultés sociales, psychologiques ou personnelles. Elle effectue également un travail de prévention. Elle suit les enfants dès leur entrée à l'école enfantine jusqu'à la fin de leur scolarité en 11H à l'école secondaire. Les élèves sont informés des jours de présence de la TSS dans leur école, selon un planning défini. Mme Heiniger est également atteignable par téléphone ou sur rendez-vous.

Médecin scolaire

Dr Alvaro Arana

2740 Moutier

032 494 38 20

Nous organisons une visite médicale gratuite pour les élèves de 2H et 6H. Il est possible d'effectuer ce contrôle chez votre médecin de famille mais à la charge des parents.

Dentiste scolaire

Le contrôle annuel dentaire offert pendant la scolarité est effectué par la clinique dentaire mobile qui stationnera chez nous le temps du contrôle. Merci de signaler à l'enseignant de classe, avant la date fixée par la clinique, si votre enfant procédera à l'examen dans un cabinet privé. Si un traitement est nécessaire, vous serez invités à prendre rendez-vous chez votre dentiste.

Les élèves peuvent obtenir un soutien financier de la commune pour leur traitement dentaire et l'orthopédie dento-faciale. Les demandes sont à présenter aux bureaux municipaux, lesquels fournissent de plus amples détails.

Poux

Etant donné la présence récurrente de ces petites bêtes dans notre école, nous vous demandons d'être attentifs à ce problème et d'avertir rapidement l'enseignant de classe si votre enfant a des poux.

Transports et horaire de bus

Afin d'assurer la sécurité des élèves lors des transports scolaires, **certaines règles fondamentales** doivent être respectées par ces derniers :

- **Porter les gilets ou sautoirs jaunes fournis par l'école. Ils sont obligatoires pour tous les élèves de 1H à 4H.**
- **Attendre calmement le bus, en étant prudent et attentif à la circulation**
- **Respecter les propriétés privées autour des arrêts de bus**
- **Faire preuve de politesse et de respect envers le chauffeur et les voyageurs**
- **Aller s'asseoir au plus vite et attacher sa ceinture de sécurité**
- **Rester assis durant tout le trajet et attendre l'arrêt complet du bus avant de se détacher et de se lever**

Nous recommandons aux élèves de venir à pied à l'école ou d'emprunter les transports scolaires.

Au Fuet, le stationnement des voitures hors des emplacements prévus entrave la visibilité du passage pour piétons.



La carte plastifiée Swisspass est valable 10 ans, il faut la conserver d'une année à l'autre.

Pedibus

Nous demanderons aux parents des élèves de 1-2H, dans la mesure de leurs disponibilités, d'accompagner les élèves lors des trajets entre l'arrêt de bus et l'école.

D'autres adultes bénévoles sont les bienvenus.

Une séance a lieu au mois de juin pour organiser le pedibus de la rentrée.

Mme Leslie Gyger, tél. 078 694 49 14, pourra vous donner de plus amples renseignements.

Horaires de bus

Les horaires de bus indiqués sont valables jusqu'au mois de décembre 2025. Les élèves qui doivent utiliser le bus circulent avec un abonnement Swisspass ou des cartes multicourses fournies par l'école

www.carpostal.ch

Les Ecos	06:59	07:44		12:56			15:52	
Souboz	07:04	07:49		13:02			15:58	
Pichoux	07:07	07:52		13:05	lmjv		16:01	
Sornetan	07:13	07:59	11:44	13:12	15:10		16:08	
Châtelat	07:15	08:01	11:46	13:14	15:12		16:10	
Bellelay	07:20	08:06	11:52	13:20	15:18		16:16	
					lmjv			
Bellelay (école)	07:22	08:07	11:54	13:22	15:00	15:21	15:48	16:21
Fuet	07:25	08:10	11:57	13:25	15:03	15:24	15:51	16:24
Saicourt	07:29	08:14	12:01	13:29	15:07	15:28	15:55	16:28

					lmjv		lmjv	
Saicourt	07:09	07:59	08:20	11:44	13:10		15:10	16:09
Fuet	07:12	08:02	08:23	11:47	13:13		15:13	16:12
Bellelay	07:17	08:07	08:29	11:53	13:19		15:21	16:18
		ljv				lmjv	lmjv	
Bellelay (école)	07:21	08:08		11:54		13:21	15:22	16:19
Châtelat	07:26	08:13		11:59		13:26	15:27	16:24
Sornetan	07:29			12:03		13:30	15:31	16:28
Pichoux	07:31			12:05			15:33	16:30
Souboz	07:38			12:12			15:40	16:37
Les Ecos	07:44			12:19			15:47	16:45

lmjv : lundi, mardi, jeudi, vendredi

ljv : lundi, jeudi, vendredi

HORAIRE 1-2H 2025-26 AU FUET

Classe A : Joëlle D'Ans

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
Matin (8h30-11h30)	1H + 2H	1H + 2H (allègement possible pour les 1H durant le 1 ^{er} semestre)	1H + 2H	1H + 2H	1H + 2H
Après-midi (13h30-15h00)		1H + 2H		2H	

Madame Joëlle D'Ans : lundi, mardi, jeudi et vendredi

Madame Petra Jost : mercredi

Classe B : Marie-Claude Barras

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
Matin (8h30-11h30)	1H + 2H	1H + 2H (allègement possible pour les 1H durant le 1 ^{er} semestre)	1H + 2H	1H + 2H	1H + 2H
Après-midi (13h30-15h00)		1H + 2H		2H	

HORAIRE 3H AU FUET

Horaires des 3H :

Heures	Lundi	Ens .	Mardi	Ens .	Mercredi	Ens .	Jeudi	Ens .	Vendredi	Ens .
7h35-8h20			Français	JN						
			semaines paires							
8h25-9h10	Formation gén.	JN	Maths	JN	Religions/éthique	PS	Maths	JN	Maths	JN
9h15-10h00	Français	JN	Environnement	JN	Maths	PS	Français	JN	Français	JN
10h20-10h45	Français	JN	Education musicale	JN	Français	PS	Education musicale	JN	Français	JN
10h45-11h35	Dessin	JN	Français	JN	Français	PS	Environnement	JN	Gym (à l'école, dehors)	JN
13h30-14h15	Français diff. gr. 1	JN	Gym	JN			ACM (bricolage)	JN	Options semaines paires	AR
	Maths diff. gr. 2	PS	(à la halle)				à Saicourt	PJ		
14h20-15h05	Français diff. gr. 2	JN	Gym	JN			ACM (bricolage)	JN	Options semaines paires	AR
	Maths diff. gr. 1	PS	(à la halle)				à Saicourt	PJ		
15h20-16h05	Français	PS								

JN : Julie Némitz

PS : Patricia Sprunger

PJ : Petra Jost

AR : Auxanne Rebetez

Maîtresse de classe : Julie Némitz

HORAIRE 4-5H AU FUET




Horaire de classe 4H

2025 - 2026




	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
7h35 - 8h20				Éducation musicale JN	
8h25- 9h10	Formation générale AR	Français AR	Math AR	Français AR / PS	Français AR
9h15 - 10h00	Math AR	Français AR	Éthique et culture des religions AR	Français AR / PS	Français AR
10h20 - 11h05	Français AR / PS	Math AR	Français AR	Math AR / PS	Éducation physique PJ
11h10 - 11h35	Français AR / PS	Math AR	Français AR	Math AR / PS	Éducation physique PJ
13h30 - 14h15	ACM PJ / AR	Environnement AR		Environnement AR	*4H option jeux
14h20 - 15h05	ACM PJ / AR	Environnement AR		Éducation artistique AR	*4H option jeux
15h20 - 16h05		Éducation physique AR		Français* PS	

Les leçons du lundi après-midi se déroulent à Saicourt.

*français : uniquement les semaines impaires du calendrier scolaire
*option jeux : uniquement les semaines paires du calendrier scolaire

Enseignantes :
AR : Auxanne Rebetez PS : Patricia Sprunger-Christen PJ : Petra Jost JN : Julie Némitz




Horaire de classe 5H

2025 - 2026




	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
7h35 - 8h20				Éducation musicale JN	Éducation artistique AR
8h25- 9h10	Formation générale AR	Français AR	Math AR	Français AR / PS	Français AR
9h15 - 10h00	Math AR	Français AR	Éthique et culture des religions AR	Français AR / PS	Français AR
10h20 - 11h05	Français AR / PS	Math AR	Français AR	Math AR / PS	Éducation physique PJ
11h10 - 11h35	Français AR / PS	Math AR	Français AR	Math AR / PS	Éducation physique PJ
13h30 - 14h15	ACM PJ / AR	Histoire AR		Environnement AR	5H option TM
14h20 - 15h05	ACM PJ / AR	Géographie AR		Éducation artistique AR	5H option TM
15h20 - 16h05	Allemand PJ	Éducation physique AR		Français* PS	

Les leçons du lundi après-midi se déroulent à Saicourt.

*français : uniquement les semaines impaires du calendrier scolaire

Enseignantes :
AR : Auxanne Rebetez PS : Patricia Sprunger-Christen PJ : Petra Jost JN : Julie Némitz

HORAIRE 5-6H Châtelat

HORAIRE 5H-6H									
	Lundi		Mardi		Mercredi		Jeudi		Vendredi
7h30-8h15			Éducation musicale	JR	Éducation physique	JR			
8h15-9h00	Formation générale	CS	Maths	JR	Éducation physique	JR	Français	CS	Français CS
9h00-9h45	Français	CS	Maths	JR	Éducation physique	JR	Maths 5H	JR	Géographie CS
							Allemand 6H	CS	
10h10-10h55	Français	CS	Allemand 6H	CS	Maths	JR	Maths 6H	JR	Arts visuels CS
			Français 5H	JR			Allemand 5H	CS	
10h55-11h40	ECR	CS	Français	CS JR	Maths	JR	Maths 6H	JR	Arts visuels CS
							Français 5h	CS	
PAUSE DE MIDI									
13h30-14h15	Français	CS	TM - 1/2	JR			Français	CS JR	TM fac CS JR
			TM - 1/2	CS					
14h20-15h05	Histoire	CS	TM - 1/2	JR			Envir.	CS JR	TM fac CS JR
			TM - 1/2	CS					
15h20-16h05	Sciences 6H	CS							
CS : Célia Schmid JR : Julien Reichen									

HORAIRE 7-8H SAICOURT

Horaire de classe 2025-2026

7-8^{èmes} années
Saicourt



Heures	Lundi	Ens.	Mardi	Ens.	Mercredi	Ens.	Jeudi	Ens.	Vendredi	Ens.
07h40	Allemand 7H	PJ	Maths	GM	Français 7H	GM	Allemand 7H	PJ	Maths 7H	GM
08h25	Anglais 8H	EO			Allemand 8H	PJ	Anglais 8H	EO	Allemand 8H	PJ
08h25	Maths 8H	GM	Maths	GM	Maths	GM	Allemand 8H	PJ	Français 8H	GM
09h10	Anglais 7H	EO					Anglais 7H	EO	Allemand 7H	PJ
09h15	½ Maths 7H	GM	½ FG	GM	½ Sciences	GM	½ Maths 7H	GM	½ FG	GM
09h40	½ Allemand 8H	PJ					½ Allemand 8H	PJ		
10h00	Maths 7H	GM	Français	GM	Français	GM	Maths 8H	GM	Français	GM
10h45	TM 8H	PJ					TM 7H	PJ		
10h50	Français 7H	GM	Français	GM	Histoire	GM	Ed. numérique 8H	GM	Géographie	GM
11h35	TM 8H	PJ					TM 7H	PJ		
13h40	EPS (13h30)	GM	Sciences	GM			Français	GM	Art visuel	PJ
14h25										
14h30	EPS	GM	Sciences	GM			½ Sciences	GM	Art visuel	PJ
15h15										
15h20	EPS	GM	ECR	GM			EMU	GM		
16h05										

GM = Géraldine Meyrat (maîtresse de classe); PJ = Petra Jost ; EO = Emilie Ortega

Jeudi après-midi :
Semaines paires → **13h40-15h05**
Semaines impaires → **13h40-16h00**
(cf. numérotation carnet de devoirs)

Abréviation : FG = formation générale ; EMU = éducation musicale ; EPS = éducation physique et sportive ; ECR = éthique et culture des religions ; TM = travaux manuels

